



Habitat de la Vienne - Office Public de l'Habitat (OPH)

33 rue du Planty –BP 27 86180 BUXEROLLES

05 49 45 66 76 - contact@habitatdelavienne.fr - habitatdelavienne.fr

Directeur : Pascal AVELINE

Présentation de la structure

Avec plus de 12 000 logements, une présence dans 204 communes et 165 collaborateurs, Habitat de la Vienne est le premier bailleur de la Vienne et affiche en 2017, un taux de satisfaction de 90 % auprès de ses locataires.

Présentation de son périmètre d'intervention

Producteur de logements familiaux, aménageur, constructeur d'EHPAD et résidences socio-médicales sur le département, Habitat de la Vienne participe également au Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU2). Signataire des contrats de ville, Habitat de la Vienne accompagne aussi les collectivités dans la prise en compte et le traitement des nouveaux Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), développe une offre en accession et commercialise des lots à bâtir.

Présentation de ses différents domaines d'intervention

Habitat de la Vienne intervient sur l'ensemble du territoire, en maîtrise d'ouvrage directe, à la demande des communes et du Département dans le cadre d'une programmation. Avec une programmation de 150 logements par an, Habitat de la Vienne démontre son souhait de répondre aux besoins des territoires par des projets de construction innovants (telles que les opérations pilotes de construction des 2 premières maisons BEPOS, à énergie positive ainsi que les 9 premières maisons à basse consommation d'énergie de la Région, primée aux Trophées de l'innovation Futurobois 2010). Ce ne sont pas moins de 200 millions d'euros de travaux qui ont été planifiés dans le Plan Stratégique Patrimonial de l'Office sur la période 2015-2024 (ANRU, constructions neuves, réhabilitations...). Pour compléter son offre de logements à vendre et mêler locataire et accédant, Habitat de la Vienne réalise des opérations de location-accession. Pour favoriser le bien-vivre à domicile des personnes de plus de 65 ans, Habitat de la Vienne a choisi de répondre aux exigences du label national Habitat Senior Services® afin de proposer des logements accessibles et adaptés, ainsi que des services spécifiques aux seniors. Tous les 3 ans, Habitat de la Vienne est audité par un organisme certificateur indépendant, qui contrôle la bonne application du label Habitat Senior Services, qui l'a renouvelé avec la mention "Excellence", le plus haut niveau du label, en juin 2019.

Mais Habitat de la Vienne, c'est aussi une quarantaine de résidence sociales (Habitat Jeunes, Maisons-relais...) et médico-sociales (EHPAD, résidence autonomie...) présentes sur tout le territoire.